

Contrat de location

Gîte de groupe – Échappée Normande n° 2002 du Haras de Sainte-Eugénie

Agrément ERP et agréé Gîte de France

61160 Aubry-en-Exmes, Gouffern-en-Auge

02.33.36.80.80 – 06.20.69.24.32 – coignard.jack@wanadoo.fr

www.poney-club-ste-eugenie.com

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous proposer une réservation dans notre gîte. Si cette proposition vous agréée, je vous remercie de bien vouloir m'en retourner un exemplaire signé avec votre accord ainsi qu'un chèque d'arrhes.

Entre la propriétaire, Anne Coignard, demeurant au Haras de Sainte Eugénie, Aubry-en-Exmes 61160 Gouffern-en-Auge et le locataire :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Date d'arrivée : Heure d'arrivée :

Date de départ : Heure de départ :

Nombre de personnes :

Nombre de nuitées :

Montant de la location :

Options :

- | | |
|---|----------------------|
| ☐ Forfait ménage | 290 € |
| ☐ Location de drap : | 4 € x = |
| ☐ Chalet : un lit 2 personnes et un lit 1 personne (par jour et draps fournis) : | 65 € x = |

La location prendra effet lorsque nous recevrons un chèque ou un virement d'arrhes de 30% du montant total de votre réservation, libellé à l'ordre du Haras de Sainte Eugénie, soit :€, et une copie du contrat signé.

Un chèque de caution de 900 € sera demandé à votre arrivée.

Descriptif du Gîte

L'ensemble du gîte est de plain-pied.

Le gîte est situé dans les dépendances du Haras de Sainte Eugénie et dispose des installations suivantes :

Chambres :

13 chambres de 4 personnes, chacune équipée de 4 lits superposés (1 personne) et de 2 lavabos.

2 chambres de 2 personnes avec 2 lits (1 personne, 90x190 cm) et 1 lavabo.

1 chambre de 2 personnes avec 2 lits (1 personne, 90x190 cm) et 2 lavabos.

Sanitaires :

Un sanitaire avec lavabo (3 robinets), 2 WC (dont 1 accessible aux personnes handicapées) et 3 douches (dont 1 accessible aux personnes handicapées).

Un sanitaire avec lavabo (4 robinets) et 4 douches.

Un sanitaire avec lavabo (2 robinets) et 4 WC.

Second bâtiment :

Il comprend une cuisine équipée, des salles à manger, un salon avec télévision et babyfoot.

Conditions :

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du descriptif du gîte et du règlement intérieur. La location du gîte pour la nuitée, s'entend de 10h, le jour d'arrivée, jusqu'à 16h, le jour du départ.

Arrivée :

Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

En cas de réduction de l'effectif prévu, vous restez redevable du montant de la location indiquée ci-dessus.

Annulation par le locataire :

Condition d'annulation se référer à l'article 5 des conditions générales de vente.

Les utilisateurs devront être respectueux de l'environnement naturel et sonore de ce lieu.

Le gîte devra être rendu en l'état de propreté où il a été trouvé.

Le nettoyage du gîte est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Une caution de 600 € vous sera demandée à votre arrivée, elle vous sera restituée au bout de 8 jours si aucune dégradation n'est constatée.

Le locataire est responsable de tous les dommages de son fait. Il vous est conseillé de souscrire à un contrat d'assurance type villégiature contre les risques à la location (vol, incendie, dégâts des eaux,...).

Les enfants doivent être surveillés par les adultes. L'accès au hangar à foin et matériel est formellement interdit à toute personne. L'accès aux écuries est autorisé aux heures d'ouverture du club et avec l'accord du personnel.

Les animaux sont admis dans le gîte ; il est demandé au propriétaire de les surveiller et de ramasser les crottes.

Ce contrat prendra effet dès réception :

- ☒ d'un chèque ou d'un virement d'arrhes de 30 % du prix total (arrondir à l'entier le plus proche)
- ☒ d'un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second exemplaire est à conserver).

Je soussigné(e)déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance du descriptif du gîte et des conditions générales du présent contrat.

En tant que responsable du groupe, la bonne exécution du présent contrat m'incombe.

Fait à Gouffern-en-Auge, le

Anne Coignard

Pour le locataire :.....

Fait à :le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »